

Guide d'administration d'une ordonnance de détresse à l'intention des proches qui s'occupent d'une personne en fin de vie

Pourquoi administrer une ordonnance de détresse?

Il arrive qu'en fin de vie une personne malade montre des symptômes importants de détresse. Malgré le fait que **cette situation se présente rarement**, comme proche de cette personne, il est souhaitable que vous soyez préparé **afin de la soulager** rapidement.

L'ordonnance de détresse prescrite aux personnes en fin de vie est composée de trois médicaments qui doivent être administrés un à la suite de l'autre.

- Versed : calmant avec un effet sur la mémoire;
- Morphine ou hydromorphone (Dilaudid) : diminue la sensation de difficulté respiratoire, le rythme respiratoire et la douleur;
- Scopolamine : diminue les sécrétions, l'effort respiratoire et a un effet sur la mémoire.

En donnant les trois médicaments ensemble, vous **endormirez** la personne (effet sédatif). Lorsqu'elle se réveillera, elle **ne se souviendra pas** ou peu des événements de détresse qu'elle vient de vivre (effet amnésique).

Étant donné l'état terminal de la personne, il est possible qu'à la suite de l'administration de l'ordonnance de détresse visant à la soulager, celle-ci ne se réveille pas. Le décès est alors attribuable à la détérioration de son état de santé et non aux médicaments administrés.

Quand administrer l'ordonnance de détresse?

Il faut administrer l'ordonnance de détresse en présence d'une :

- difficulté respiratoire sévère et aiguë **avec plusieurs des symptômes suivants** :
 - difficulté respiratoire **intolérable et constante** au repos;
 - attention obsédée par le besoin de recherche d'air (cherche son souffle);
 - respiration très rapide (plus de 28 respirations par minute);
 - effort marqué pour prononcer 2 ou 3 mots;
 - anxiété intense, peur de mourir.
- **agitation presque constante** entre la tentative de s'asseoir, de s'adosser et l'incapacité de maintenir la position;
- hémorragie, saignement très abondant de la bouche, des oreilles, du nez, du rectum, d'une plaie, etc.

Comment administrer l'ordonnance de détresse?

- Vous devez donner les 3 seringues de médicaments préparées une à la suite de l'autre en suivant l'ordre mentionné par l'infirmière.
- Vous devez utiliser les papillons installés et identifiés à cet effet.
- Vous devez joindre l'infirmière avant ou après l'administration des médicaments (voir feuille de communication). Elle pourra venir vous trouver et poursuivre le suivi avec le médecin et vous-même.
- Les médicaments administrés prennent 10 à 15 minutes avant d'agir. Leur effet dure de 2 à 4 heures.
- Il faut parfois administrer à nouveau les 3 médicaments lorsque les symptômes persistent.
- La plupart des personnes dormiront profondément à la suite de l'administration des médicaments.

Il est important de vous rappeler que vous avez soulagé les symptômes de détresse de votre proche.